



Litige lors d'une vente d'immeuble

Par **eden m**, le **15/03/2016** à **12:29**

Bonjour, je suis actuellement en licence 2 et en TD de civil on m'a posé un cas pratique que je n'arrive pas à résoudre seul. rnrnDéfense de la société X seulement rnrnLa société X est actuellement en procès contre la société Y au sujet de la vente d'un immeuble entre les deux sociétés. Par un arrêt de la cour d'appel de Colmar, la société Y a été déclarée propriétaire de l'immeuble litigieux. Un pourvoi en cassation, rnrnformé par la société X, est en cours sur cette question. La société Y a entre temps rnrnvendu l'immeuble objet du litige à une société civile immobilière, la SCI Z, constituée rnrnpar le dirigeant de la société Y avec son épouse comme associée et dirigeante de la société Z. La société X souhaite remettre en cause ce transfert de propriété afin que rnrnl'immeuble puisse être revendiqué si l'arrêt de cassation et celui de la cour d'appel rnrnrenvoi étaient favorables. rnrnrnrnrnJe me demande si on peut ici agir sur le fondement de l'action paulienne. rnrnDe même, par quel moyen la société X peut récupérer l'immeuble litigieux ? rnrnJe vous remercie d'avance pour votre aide. rnrnSalutations